

■ **XL Echafaudages, Bernard Ganioz**, à Yverdon-les-Bains, en faillite (FOSC du 30.08.2002, p. 15). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 15 mars 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.
Journal no 9079 du 23.09.2002
(00660616 / CH-550.0.045.144-1)